



Groupement Colombophile de l'Ille et Vilaine

Conseil d'Administration du samedi 16 mars 2023 à GEVEZE.

Appel des Sociétés du Groupement d'Ille et Vilaine :

Présents : Bédé, Javené, Bréal, Fougères, Combourg, Messac, Dinan, Gévezé, Châteauneuf, La Mézière, Laval, St Brieux, Pontorson, La Frénais, Lamballe.

Absents : Plévenon.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres présents, le président informe que les entraînements seront autorisés au niveau national à partir du 18 mars. Comme l'année dernière, le Gpt 35 organisera un entraînement gratuit le samedi 6 avril par zone selon la formule suivante :

- zone Nord avec un lâcher à Messac
- Zones Est et Ouest avec un lâcher à Candé

Rappel : les concours de vitesse seront effectués par zone (Nord et Ouest lâchés ensemble , Est seule). A partir de Vivonnes (demi-fond, fond), les lâchers seront uniques pour l'ensemble des zones.

Ne pouvant plus faire de lâchers à « Toutlemonde », Cholet ayant aussi disparu, les 1ers concours de vitesse s'effectueront sur St Philbert du Peuple (49).

JF Audran rappelle qu'il est obligatoire d'enloger chaque catégorie de pigeons (Vieux, yearlings ensemble et les pigeonceaux sur une autre feuille d'enlogement, **sur tous les concours PGX et TP hors championnat et championnat**) dans le cas contraire le classificateur ne pourra pas établir le classement.

Suite au CA de la Région Bretagne, 5 concours fédéraux sont programmés :

- ARGENTON transporté par le 29
- CHATEAUROUX transporté par le 35
- MAGNY-COURS (NEVERS) transporté par le 35
- ALBI transporté par le 29 où les présidents devront faire une estimation de pigeons 15 jours avant.
- Ste MAURE de TOURAINE (estimation idem)

Les paniers devront être complétés à 17 pigeons par panier au passage du camion pour les 5 concours fédéraux ; sans oublier d'être identifié au nom de la société + le nbre de pigeons dans le panier et bien identifier mâles ou femelles afin d'éviter tout problème lors des lâchers.

Chaque société devra enloger le jeudi matin. Les camions des 2 Groupements se rejoindront le jeudi soir à Messac sous la garde des chauffeurs qui effectueront le transbordement le vendredi dès 7 h00, pour se diriger dans la journée sur les lieux de lâcher fédéraux.

Les responsables « *par intérim* » de la commission sportive fédérale prendront la décision de lâcher auprès concertation des présidents de commission sportive des Groupements. Ils devront être en contact avec les chauffeurs qui sont à même de rendre compte de la situation climatique sur les lieux de lâcher.

Les championnats et as, vous seront transmis en même temps que le programme

La feuille des lieux et horaires de ramassage sera transmise au plus vite afin que les sociétés puissent s'organiser.

Comme la saison dernière, les feuilles de constations seront envoyées par mail auprès du classificateur Marcel Esnault marcel.esnault22@orange.fr. Le plus rapidement possible après la fin du concours.

Ne pas oublier l'étiquetage des paniers dans les mêmes conditions que la saison dernière :

Nombre de pigeons : 23 pigeons par panier pour une nuit de panier.

17 pigeons par panier pour deux nuits de panier ou plus.

Suivant la météo (canicule) la commission sportive prendra la décision de changer le nombre de pigeons par panier.

- étiquette bleue pour les mâles
- étiquette rose pour les femelles
- étiquette verte pour les pigeonneaux

L'utilisation de la paille reste à la diligence des sociétés rappelant que la paille est autorisée dès les concours avec une « nuit de panier ».

Situation du BBS pour la saison 2024

Ainsi que l'a souhaité le Groupement BBS, leurs pigeons seront lâchés 30 minutes après le départ du concours fédéral, s'agissant des 5 concours fédéraux programmés pour 2024. Ce Groupement ne figurera pas au classement et ne participera pas aux divers championnats.

Vaccinations

RAPPEL : les feuilles de vaccinations doivent être signées par chaque amateur de la société (voir modèle joint) et seront gardées par le président de la société colombophile.

Les présidents remettront sous enveloppe 3 copies de la feuille de vaccination signées par les amateurs lors du premier ramassage le 5 avril 2024 ,Ces 3 copies seront réparties dans les deux camions du groupement 35 et celui du Finistère, ceci pour éviter tout problème lors d'un contrôle par les services sanitaires de la préfecture du département traversé lors d'un déplacement. ***Ceci reste important au vu des consignes sanitaires 2024 que nous impose désormais « la grippe aviaire ».***

Questions diverses

Eric Rodriguez fait part des difficultés financières liées au carburant, pour les contrôles GPS de colombiers qu'il doit effectuer pour les ouvertures ou les changements de domicile. Certains amateurs sont réticents à payer 30 euros pour le déplacement du contrôleur. Pour ces raisons, le CA décide que l'amateur désirant avoir ces distances pour participer aux concours devra s'acquitter de 30 euros auprès du trésorier du Groupement afin d'être en règle pour participer aux différents concours.

Marcel Esnault a procédé à la rédaction de nouvelles « feuilles de jeux » pour les enlogements disponibles sur son site.

JF AUDRAN propose aux amateurs les plus anciens du Gpt 35 de mettre un pigeonneau au championnat de France des régions

Il invite René Leux à mettre un pigeonneau au Championnat du Monde

Pour terminer JF Audran invite l'assemblée à un pot de l'amitié.

Le président du Gpt 35

JF AUDRAN

Le secrétaire du Gpt 35

G DENNETIERE